

Communauté de communes
Des Gorges de l'Ardèche
215 vieille route du Pont d'Arc
07150 Vallon Pont d'Arc
Tél. 04 75 37 61 13
www.cc-gorgesardeche.fr

Luc PICHON, Président de la Communauté
à
Mesdames et Messieurs les Conseillers
Communautaires

*(Délégué suppléant : vous êtes invité à participer à la séance
sans voix délibérative sauf en cas d'absence du délégué titulaire)*

Objet : Séance du Conseil Communautaire

Madame, Monsieur,

Je vous invite à participer à la séance du Conseil Communautaire, qui aura lieu :

Mardi 9 Avril 2024 à 18h00

**Siège de la Communauté de Communes
Salle du Conseil communautaire**

07150 VALLON PONT D'ARC

Ordre du jour :

- Validation du procès-verbal du dernier conseil communautaire du 19 mars 2024

POLE DEVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

Planification

- Convention pour l'OPAH « Renov'Habitat – Gorges de l'Ardèche »

POLE RESSOURCES

Administration Générale

- Mise en place d'un dispositif de vidéoprotection couvrant le Pôle d'Echange Multimodal, ainsi que les locaux de la Communauté de communes des Gorges de l'Ardèche et de l'Office de Tourisme.

Ressources Humaines

- Création d'un poste d'Auxiliaire de puériculture de classe normale à temps complet

Finances

- Vote du Compte Financier Unique 2023 du budget principal
- Vote du Compte Financier Unique 2023 du budget annexe Mobilité
- Vote du Compte Financier Unique 2023 du budget annexe ZA Les Estrades
- Affectation du résultat du budget principal
- Affectation du résultat du budget annexe Mobilités
- Affectation du résultat du budget annexe ZA Les Estrades
- Vote des taux de fiscalité additionnelle et contribution foncière des entreprises
- Vote du taux de Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères
- Fixation du produit de la taxe pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI) pour l'exercice 2024

- Vote du budget principal 2024
- Vote du budget annexe Mobilité 2024
- Vote du budget annexe ZA Les Estrades 2024
- Taux de fongibilité des crédits
- Avance de trésorerie du budget principal au budget annexe Mobilités
- Acquisition à l'euro symbolique de la parcelle correspondant à l'emprise du Cinéma CINE7 et de ses abords.
- Acquisition à l'euro symbolique du tènement de l'ancien collège de Vallon Pont d'Arc
- Remboursement d'une facture d'eau à la maison de santé de Ruoms

POLE ENVIRONNEMENT

Espaces Naturels

- Convention d'occupation temporaire du domaine public de la Combe d'Arc à intervenir avec le Département de l'Ardèche

Je vous remercie de votre présence et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de mes cordiales salutations.

Le Président

Luc PICHON

